


REMISE A NIVEAU SSIAP 1

 <p>CFPS CONSEIL FORMATION PREVENTION SECURITE</p>	<h2>REMISE A NIVEAU SSIAP 1</h2>
<p>PUBLIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Titulaire de l'ERP-IGH1 ▪ Titulaire du SSIAP1 ne pouvant justifier des conditions d'exercice ▪ Agent de sécurité incendie qualifié en fonction dont la période de recyclage est expirée
<p>PRE-REQUIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Justifier d'une aptitude physique conformément à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié. ▪ Etre titulaire du SSIAP1, de l'ERP1 ou de l'IGH1 ▪ Etre titulaire du SST, du PSC1 ou PSE1 en cours de validité.
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Mettre à niveau ses connaissances relatives à la qualification SSIAP1.</p>
<p>CONTENU</p>	<p>Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondamentaux de sécurité incendie • Prévention • Moyens de secours • Mise en situation d'intervention (manipulation extincteur + cas concret) • Exploitation du PC de sécurité • Rondes de sécurité et surveillance de travaux
<p>MODALITES DE FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une attestation de remise à niveau est remise aux stagiaires à la fin du stage. ▪ Un diplôme par équivalence est remis aux titulaires de l'ERP1 ou de l'IGH1. ▪ Formation inter entreprise ▪ Formation intra entreprise (nous consulter)
<p>OUTILS PEDAGOGIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vidéo ▪ Poste de Sécurité ▪ Moyens d'extinction
<p>DUREE</p>	<p>3 jours - 21 heures (théorie, pratique et évaluation)</p>
<p>GROUPE</p>	<p>12 personnes</p>
<p>DELAI D'ACCES</p>	<p>Aucun sous respect des pré-requis</p>
<p>RESPONSABLE PEDAGOGIQUE</p>	<p>Mme Laurence REMILLIEUX</p>